

Compte-rendu du comité syndical du 28 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 28 février à 20h00, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle du Comité à la Maison de Pays sous la présidence de Madame Jocelyne BOCH.

Présents :

Alby-sur-Chéran	3 représentants	Jocelyne BOCH Christophe DANTON Roger FRANCHIOLO Xavier ZUNINO
Allèves	2 représentants	Noëlle DELORME Yvonne TOURNIER
Chainaz-les-Frasses	2 représentant	Gilles VIVIANT Jean Marc MERME
Chapeiry	2 représentants	Gilles ARDIN Gyliane CLERC
Gruffy	0 représentant	
Héry-sur-Alby	2 représentants	Jacques ARCHINARD Patrick CLAVEL
Saint Sylvestre	2 représentant	Christel CASSET Sylvie LEIGNEL

Procuration : Claudine GROSJEAN à Jacques ARCHINARD, Jérôme LECOMTE à Xavier ZUNINO, Jean-Marc MERME à Gilles VIVIANT.

Excusés : Claudine GROSJEAN, Jérôme LECOMTE, Marie-Luce PERDRIX, Valérie LONCHAMBON, Catherine DIEMERT.

Monsieur Christophe DANTON est nommé secrétaire de séance.

Les élus de Chainaz-les-Frasses ont rejoint l'assemblée à 20h30.

Avant d'ouvrir le Conseil Syndical, il est distribué à chaque élu présent, un dossier de presse faisant référence à l'aménagement extérieur du Pôle et à la mise en place d'un projet d'éco-pâturage.

Madame la Présidente remercie Madame Amandine GIBERT du Service Communication pour la qualité de ce document.

Madame la Présidente ouvre la séance du Comité Syndical.

Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 17 janvier 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

III- FINANCES :

Tarifs Ecole de Musique

Lors du Conseil Syndical du 29 novembre 2021, il avait été voté les tarifs de l'Ecole de Musique, conformément à ceux appliqués par l'Ecole de Musique du Pays d'Alby.

Toutefois, l'arrêté du Préfet n'étant intervenu qu'en janvier 2022, il convient d'annuler la précédente délibération et en reprendre une nouvelle avec les mêmes tarifs.

Il est précisé que lors de l'envoi de la note de synthèse, la délibération, susmentionnée était jointe.

Le Conseil Syndical, interrogé, adopte, à l'unanimité, ces tarifs de l'école de musique et retire la délibération du 29 novembre 2021, qui a le même objet.

IV- QUESTIONS DIVERSES

Reconduction du bail précaire de la Croix Rouge

En avril 2021, il avait été signé la prolongation du bail précaire à la Croix Rouge, dans les mêmes conditions que l'année précédente (2020).

Ce bail arrivant à échéance en avril 2022, Madame la Présidente demande l'avis du Conseil Syndical pour prolonger celui-ci encore d'une année.

Il est précisé qu'un bail précaire ne peut être reconduit que 3 années consécutives, ce qui est le cas en l'espèce. Ainsi ceci impliquera, pour l'avenir, de redéfinir les orientations pour cet organisme et la destination et usage qui pourraient être engagés pour la Maison de Pays.

Dé-transfert « bâti » avec le Grand Annecy

Il a été fait une énième relance auprès du Grand Annecy pour connaître l'avancée du dé-transfert des bâtiments qui doivent revenir au Syndicat. Le Service des Domaines a été saisi par le Grand Annecy (dernière phase) et à ce jour leur avis est attendu. Ce dossier est suivi de très près par les Services.

Une fois que les actes auront été signés, une deuxième phase interviendra avec une réunion spécifique concernant le devenir des terrains

Réunion des CCAS

Madame Noëlle DELORME rappelle la réunion des CCAS qui aura lieu le 9 mars 2022.

Commission Sports

Monsieur Jacques ARCHINARD s'excuse pour le déplacement de la Commission Sport qui aura lieu le 14 mars 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

Le Secrétaire de Séance,


Christophe DANTON

La Présidente,


Jocelyne BOCH